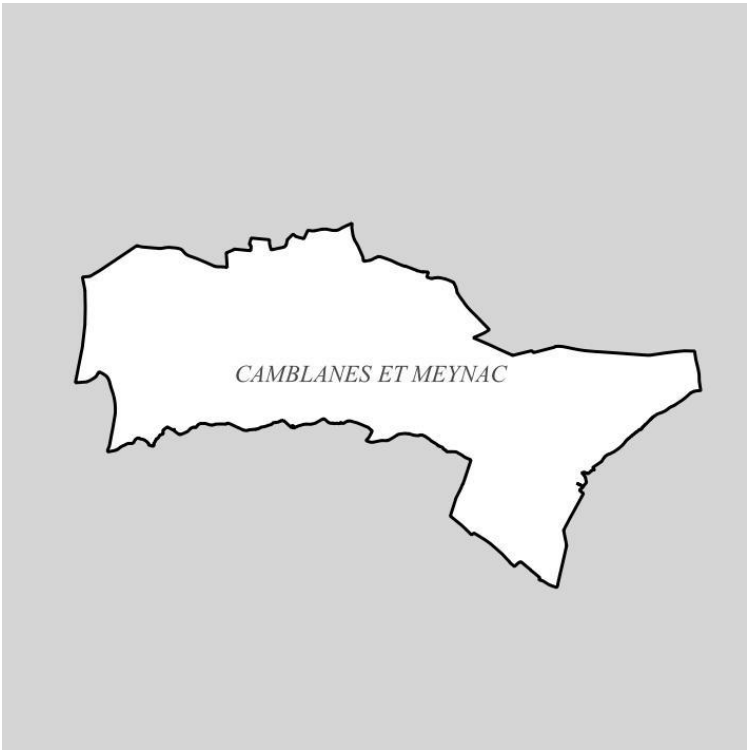


PLAN LOCAL D'URBANISME



1- RAPPORT DE PRÉSENTATION

<i>Affaire :</i> 21-53e	<i>Phase :</i> ARRET	
PROJET DE PLU ARRETE par délibération du Conseil Municipal LE : 07 Juillet 2025	PROJET DE PLU soumis à ENQUETE PUBLIQUE du au	PLU APPROUVE par délibération du Conseil Municipal LE :

SOMMAIRE

PREAMBULE 1

I. DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE ET URBAIN 9

 I.1. LE CONTEXTE..... 11

 I.1.1. La situation géographique 11

 I.1.2. quelques traces d'histoire..... 11

 I.1.3. Le contexte administratif 12

 I.1.3.1. La Communauté de Communes des Portes de l'Entre-Deux-Mers. 12

 I.1.3.2. La Pays

II.4. RESSOURCES NATURELLES.....	134
II.4.1. Ressource en eau.....	134
II.4.2. Ressource sol.....	137
II.4.3. Ressource du sous-sol	141
II.4.4. Ressource énergie	142
II.5. QUALITE DES MILIEUX, POLLUTIONS, ET NUISANCES.....	145

IV.3. JUSTIFICATION DU ZONAGE ET DU REGLEMENT D'URBANISME ET DES CHANGEMENTS APPORTES	222
IV.3.1. Les zones urbaines	222
IV.3.2. Les zones à urbaniser.....	236
IV.3.3. Les zones agricoles	245
IV.3.4. Les zones naturelles et forestières.....	249
IV.3.5. Eléments de paysage protégés au titre de l	

La révision du PLU de Camblanes-et-Meynac intègre une évaluation environnementale.

En effet, en application de l'article R.104-9 du Code de l'urbanisme :

"Les plans locaux d'urbanisme, dont le territoire comprend en tout ou partie un site Natura 2000, font l'objet d'une évaluation environnementale à l'occasion de leur révision ;

Ainsi, conformément

Les objectifs de la révision du Plan Local d'Urbanisme :

Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Camblanes-et-Meynac a été approuvé le 24 Juin 2013.

Depuis son approbation, le PLU a fait l'objet d'une mise en compatibilité pour permettre la réalisation d'un projet d'aménagement visant à conforter l'attractivité urbaine du centre-bourg à travers :

-

I. DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE ET URBAIN

I.1.3. LE CONTEXTE ADMINISTRATIF

I.1.3.1. La Communauté de Communes des Portes de l'Entre-Deux-Mers.

La commune de Camblanes-et-Meynac est membre de la Communauté de Communes des Portes de l'Entre-Deux-Mers.

La Communauté de communes a été créée le 1er Janvier 2003.

→ **Au titre des compétences optionnelles :**

- **Protection et Mise en Valeur de l'Environnement**

Les actions d'intérêt communautaire ayant trait à la protection et mise en valeur de l'environnement sont précisées par délibération portant définition de l'intérêt communautaire des compétences optionnelles.

- **Politique du logement et du cadre de vie**

I.2. EVOLUTIONS DEMOGRAPHIQUES

I.2.1. LES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS : UN TERRITOIRE CARACTERISE PAR UNE DYNAMIQUE DE CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE REGULIERE ET SOUTENUE

Depuis la fin des années 1960, le territoire des Portes de l'Entre-Deux-Mers est marqué par une dynamique de croissance démographique particulièrement soutenue. En effet, avec plus de 9 800 habitants supplémentaires entre 1968 et 2018, la population du territoire intercommunautaire a augment

I.2.6. LE CAS DE CAMBLANES-ET-MEYNAC : UNE VITALITE DEMOGRAPHIQUE QUI PARVIENT A SE MAINTENIR

Répartition par classe d'âge de la population de Camblanes-et-Meynac entre 2013 et 2018

